



Agence pour
enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 09/2016

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 27 juin 2016

Budget rectificatif n° 2 – 2016

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif n°2 de l'exercice 2016 de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger selon les tableaux de vote en annexe :

- Tableau 1 - autorisations d'emplois
- Tableau 2 - autorisations budgétaires
- Tableau 4 - équilibre financier
- Tableau 6 - situation patrimoniale

Nombre de votants: 28

Pour : 16

Contre : 7

Abstention : 5

Fait à Paris, le 27 juin 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES